

INTERVIEWS p.16

Élus et entreprises nous partagent
leur retour d'expérience avec la fibre.

LE DOSSIER

LE RSP p.05

**UN ENJEU D'ÉQUITÉ NUMÉRIQUE
À L'HEURE DU DÉCOMMISSIONNEMENT**

RÈSCO

n.9

Août 2025

La lettre d'information du numérique en Limousin

SOMMAIRE

- 03 ÉDITO**
DORSAL, entre innovation et détermination,
pour un accès numérique équitable

FOCUS



- 04 TARIF ADDUCTION**
Mise en place de nouveaux tarifs
pour les adductions neuves

- 08 ARRÊT LTE**
La technologie LTE tire sa révérence,
place à la fibre !

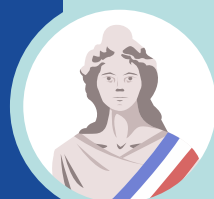
- 10 ENTRETIEN AVEC
ZACHARIA ALAHYANE**
Membre du collège de l'Arcep

- 12 BIENTÔT UN RÉSEAU
LORAWAN EN CREUSE ?**
La Creuse pourrait bénéficier de cette technologie
à la fois flexible et peu coûteuse

- 18 FAQ**
Réponses à vos questions
les plus fréquentes

INTERVIEWS

VOUS AVEZ LA PAROLE !



16-17

ÉLUS & ENTREPRISES

s'expriment au sujet
de l'arrêt du cuivre

RÉSO est un magazine édité par le **Syndicat Mixte DORSAL**

Directeur de publication : **Jean-Marie Bost** – Président du Syndicat Mixte DORSAL

Rédaction : **Sensama** Conception : **Graphitéine**

Photographies / Illustrations : **Freepik** / **Envato Elements** / **Limousin nouveaux horizons**

Impression : **Maqprint**

05

LE DOSSIER

LE RSP

La continuité de la connectivité pour tous



ÉDITO

DORSAL, ENTRE INNOVATION ET DÉTERMINATION, POUR UN ACCÈS NUMÉRIQUE ÉQUITABLE

Chers lecteurs, Chères lectrices,

Je suis ravi de vous présenter les dernières actualités de l'infrastructure numérique déployée avec ferveur par le Syndicat Mixte DORSAL.

Depuis septembre dernier, j'ai l'honneur de poursuivre mon engagement en tant que Président du Syndicat Mixte DORSAL pour un quatrième mandat de trois ans. Un nouveau mandat placé sous le signe de la continuité, de la persévérance et de l'innovation au service de tous.

Un équilibre juste entre continuité et projection

Dans ce nouveau numéro de RÉSO, nous poursuivons notre volonté de vous informer, en conjuguant le suivi des dossiers majeurs que vous connaissez déjà avec des perspectives nouvelles. Cette ligne éditoriale traduit fidèlement le quotidien de DORSAL : faire vivre l'existant dans les meilleures conditions, tout en gardant un temps d'avance et en préservant notre Avenir.

Le décommissionnement : avancées concrètes et vigilance constante

L'arrêt du réseau cuivre par Orange, déjà évoqué dans notre précédent numéro, reste une priorité. Le calendrier est respecté, les avancées sont réelles et encourageantes, mais notre vigilance reste entière. Certaines situations locales nécessitent encore réactivité et persévérance des qualités que notre Syndicat et ses partenaires savent mobiliser en proposant des solutions durables et partagées.

Une présence renforcée aux côtés des communes

L'accompagnement auprès des communes demeure au cœur des missions de DORSAL. Réunions en présentiel, nombreux échanges avec les élus qui sollicitent DORSAL, des webinaires à venir : nous multiplions les formats pour garantir à tous, élus et administrés, et ce quel que soit leur territoire, un accès facilité à l'information.

La fibre c'est l'affaire de tous

DORSAL a toujours défendu, et défend encore, un accès élargi qualitatif et équitable au numérique. Le Raccordement Service Public (RSP) est justement un levier important à activer sur nos territoires à l'approche de l'arrêt du cuivre. À travers les témoignages d'élus et d'entrepreneurs, vous découvrirez des retours d'expérience concrets et complémentaires sur les enjeux de connectivité à la fibre et d'aménagement numérique des territoires.

Objets connectés : la Creuse territoire pilote

Plus orienté sur les usages de demain, ce numéro met aussi en lumière des infrastructures permettant l'avènement des objets connectés. En Creuse, des tests menés avec NATHD autour de la technologie LoRa ouvrent des perspectives prometteuses pour la gestion intelligente des services publics. D'autres collectivités comme la Ville de Limoges s'y intéressent déjà aussi activement.

Enfin, DORSAL regarde résolument vers le futur. Comme toutes les structures publiques, le Syndicat fait face à un contexte financier exigeant. Pour ce faire, l'action de notre délégataire NATHD auprès de l'ARCEP et de l'Etat, alertant sur la nécessité d'ajuster les conditions d'accès des opérateurs à la fibre en zone rurale a trouvé un écho auprès de la Cour des Comptes saisie par la Commission des finances du Sénat, qui pointe la nécessité d'évaluer la viabilité du modèle de financement des Réseaux d'Initiative Publique.

Soyez assurés que la détermination de DORSAL, portée par l'engagement de ses équipes et la confiance des territoires, permettra de maintenir le cap. DORSAL ne lâche rien : mobilisation totale, engagement garanti.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Ce numéro comporte un petit challenge, saurez-vous le relever ?
Seule une lecture attentive vous le permettra !
Rendez-vous en 4^e de couverture de ce magazine.

Jean-Marie BOST

Président du syndicat mixte DORSAL



ADDITION

Mise en place de nouveaux tarifs
pour les adductions neuves

FOCUS

Les constructions neuves ou logements existants qui ne disposent pas d'infrastructure de télécommunication (cuivre) doivent engager les travaux dits d'adduction, pour raccorder le câble de fibre optique de la rue jusqu'au bâtiment. Les tarifs appliqués depuis 2023 n'ont pas permis au syndicat mixte DORSAL de couvrir les frais engendrés par ces travaux, une mise à jour des tarifs est donc impérative.

UNE TARIFICATION PLUS RÉALISTE ET PLUS JUSTE

Pour rappel, jusqu'au 30 juin 2025, les coûts appliqués, étaient les suivants :

- Un forfait « étude » obligatoire fixé à 300 € TTC permettant de déterminer la nécessité et la faisabilité des travaux
- une participation forfaitaire fixée à 1 000 € TTC pour la réalisation des travaux.

Cependant, l'expérience terrain offre une toute autre réalité avec des coûts bien supérieurs.

Le coût des travaux réalisés sur le domaine public varie selon les cas de figure. Il s'élève en moyenne à 3 000 € HT, soit une différence notable avec ce qui est facturé actuellement.

Étant donné ces constats, les collectivités membres de DORSAL ont souhaité modifier les tarifs afin d'être plus proches de la réalité financière. C'est aussi un choix responsable pour le syndicat mixte qui doit optimiser ses dépenses pour pouvoir notamment investir dans la vie du réseau.

DE NOUVEAUX TARIFS DÈS CET ÉTÉ

À compter du 1^{er} juillet 2025, de nouveaux tarifs sont appliqués dans le cas des adductions neuves :

- Un forfait « étude technique » obligatoire, inchangé et fixé à 300 € TTC
- En cas de travaux nécessaires, et s'ils sont confiés à DORSAL, une facturation au réel, faisant l'objet d'un devis préalable soumis à l'acceptation du demandeur.

Cet ajustement tarifaire est indispensable. Il fait suite à de nombreuses discussions entre les collectivités membres de DORSAL. Ce choix éclairé découle d'une décision unanime et nécessaire pour maintenir la qualité du réseau et ce, sur le long terme.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût des travaux d'adduction peut être fortement diminué dans le cas d'une coordination avec un branchement électrique.



NOTRE CONSEIL



Pour optimiser les coûts finaux, nous vous conseillons de faire votre demande d'adduction dès le démarrage de la construction. Cela permet d'anticiper et éventuellement de coupler les travaux d'adduction avec ceux des branchements électriques.



LE RACCORDEMENT DE SERVICE PUBLIC

LA CONTINUITÉ DE LA CONNECTIVITÉ POUR TOUS

Un enjeu d'équité numérique dans le cadre du décommissionnement du réseau cuivre

Nous l'évoquons dans le dossier du précédent numéro de notre magazine RESO : le décommissionnement (arrêt du cuivre) suit son cours. Un projet d'envergure nationale qui fait suite à la décision d'Orange de retirer la partie cuivre de son réseau dédiée historiquement au téléphone. L'arrêt complet, autrement dit la fermeture technique du réseau à l'échelle nationale, est fixé à 2030. Les usagers n'ayant pas opté pour une solution fibre seront directement impactés.

L'objectif est donc clair : **garantir une couverture numérique équitable à tous, quel que soit le territoire.**

Ainsi, le « Raccordement de Service Public » (RSP) se retrouve au cœur de cette transition, notamment dans les territoires ruraux comme le Limousin, en accompagnant la transformation des réseaux et en assurant la continuité de la connectivité.

Précisions et éléments de contexte

NATHD, la société publique (dont DORSAL est actionnaire) est en charge de la commercialisation et de l'exploitation du réseau public de DORSAL. En 2022, elle initie la mise en œuvre d'un protocole expérimental dénommé le « raccordement de service public », en Corrèze et dans les Landes. En quelques mots, il s'agit de **redonner confiance à l'utilisateur pour cette étape du raccordement au réseau** en proposant une solution en **maîtrise directe par les collectivités** indépendamment des grands opérateurs. La qualité de service, les coûts et délais peuvent ainsi être directement contrôlés par les collectivités.

Cette solution c'est le RSP.



POURQUOI UN RACCORDEMENT DE SERVICE PUBLIC (RSP) ?



LA FIN PROGRAMMÉE DU CUIVRE

Le décommissionnement du cuivre arrive à échéance, entraînant avec lui la fin de toute connexion dépendante de cette technologie. Sa fermeture progressive est opportune pour permettre une bascule vers des technologies plus performantes, notamment la fibre optique. **Afin d'accompagner cette transition et de garantir un accès numérique à toutes et tous**, des actions concrètes sont mises en place et déployées, comme le RSP, sujet que nous souhaitons aborder en détail dans ce dossier.

LE RSP : UN OUTIL D'INTERVENTION PUBLIQUE POUR PRÉSERVER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Le RSP permet aux collectivités, en lien avec les acteurs du territoire, d'organiser **une continuité de service**. Il garantit qu'aucun foyer ou entreprise ne soit laissé sans solution d'accès à Internet lors du retrait du cuivre. Il devient ainsi un levier essentiel **d'équité territoriale, un outil au service des collectivités pour leur aménagement numérique des territoires** et il offre aussi une **qualité de service optimale aux usagers**.

LA MISE EN ŒUVRE LOCALE

DORSAL : une connaissance du terrain et des problématiques

En tant que réseau d'initiative publique (RIP) opérant en Nouvelle-Aquitaine, DORSAL est en première ligne pour coordonner le RSP dans les départements du Limousin. Son **expertise technique et son ancrage institutionnel et territorial** lui permettent de réagir rapidement face aux besoins du territoire.

DORSAL s'engage activement sur le terrain à travers la cartographie des zones exposées au risque de rupture de service. Le Syndicat coordonne le déploiement de solutions alternatives en partenariat avec les opérateurs et les collectivités locales. Il assure également un accompagnement personnalisé auprès des mairies et des usagers, facilitant ainsi l'accès à la fibre en multipliant les communications et réunions d'information avec le soutien de son délégataire, NATHD.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE TROUVÉ

Le RSP est une solution durable et qualitative. La gratuité du RSP est conditionnée à la prise d'un abonnement fibre sous 6 mois ; à défaut le raccordement est facturé.

TERRITOIRE PILOTE DU RSP : DIRECTION LA CORRÈZE !

La Corrèze est -en effet- l'un des premiers départements à avoir engagé une démarche structurée de RSP. La plateforme « RSP Corrèze » (accessible sur le site de NATHD : <https://nathd.fr/rsp-correze/>) recense les cas identifiés et permet de centraliser les demandes. Ce site permet également à chaque collectivité de signaler une problématique de raccordement et recevoir un accompagnement adapté.

Cette approche proactive permet de désamorcer en amont les difficultés de raccordement, en maintenant un haut niveau de service. Elle permet en outre, de dissiper les craintes des populations éloignées du sujet grâce à la confiance qu'elles placent en leurs collectivités publiques et leurs émanations.

D'ailleurs, une enquête récemment réalisée atteste de cette satisfaction : « 97 % des administrés qui ont été raccordés au réseau public fibre via le « RSP » ont reconnu la qualité de cette intervention en attribuant une note de 8/10. » (Sources NATHD - 2024)

LE RSP SALUÉ PAR LA COUR DES COMPTES

La **qualité de la démarche** dite de « Raccordement de Service Public » mise en place en 2022 est soulignée par la Cour des comptes dans son rapport rendu public le 2 avril 2025 et portant sur « **les soutiens publics en faveur du déploiement de la fibre optique** » (p. 92) :

« La chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine estime que ce mode de raccordement permet aux collectivités locales de reprendre la maîtrise des raccordements avec une exigence de qualité et de non-dégradation du réseau public. Les coûts sont équivalents à ceux du mode STOC. Les Landes et la Corrèze, qui ont expérimenté le dispositif, en ont présenté un retour positif. En revanche, le taux de conversion de ces raccordements en abonnements fibre auprès d'un opérateur commercial reste limité (un quart). La perspective d'arrêt du réseau cuivre devrait cependant accélérer la bascule de ces foyers vers la fibre »



BIEN PLUS QU'UN SIMPLE ACCÈS AU NUMÉRIQUE

La connectivité est devenue une infrastructure de première nécessité : télétravail, démarches administratives, accès aux soins, éducation... **La fracture numérique n'est plus tolérable** dans un pays où l'inclusion est un objectif national.

Le RSP est donc garant de **l'égalité des chances et d'une connexion de qualité pour tous**. C'est aussi la condition sine qua non du développement d'outils au service de tous.

Au-delà de l'aspect technique, il est aussi question de la qualité de service. Choisir un Raccordement de Service Public c'est s'assurer de maintenir **un niveau d'exigence technique et fonctionnel optimal**. Les collectivités et leurs équipes spécialisées œuvrent pour une gestion qualitative des infrastructures et favorisent ainsi leur non-dégradation. Cela permet aussi d'offrir une connexion de qualité aux usagers qui ne sont plus à la merci de raccordements anarchiques.



HORIZON 2030 : GÉNÉRALISER LE RSP

Pour ce faire, la communication auprès des collectivités et des administrés est essentielle. Comme souvent, c'est la clef pour le déploiement de solutions sur les territoires, notamment ruraux comme le nôtre.

La démarche RSP doit monter en puissance dans les années à venir pour accompagner le calendrier national du décommissionnement. Le modèle de coordination territoriale porté par DORSAL et son délégataire NATHD devrait inspirer d'autres réseaux d'initiative publique. La mutualisation des bonnes pratiques sera essentielle pour tenir l'objectif 100% fibre en 2030 **sans rupture de service**.

LA CONNECTIVITÉ POUR TOUS, COMME UN SYMBOLE

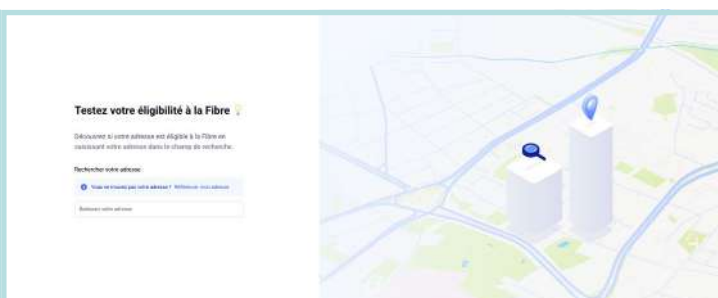
Le Raccordement de Service Public est bien plus qu'un dispositif technique : **c'est une expression concrète du service public à l'ère du numérique**. Les collectivités démontrent une fois de plus leur investissement avec une approche territoriale, presque chirurgicale. Elles permettent à des actions d'ampleur nationale de se déployer partout sur le territoire sans oublier personne, et ce, quelle que soit la configuration. En s'appuyant sur la mobilisation des acteurs locaux, et de syndicats mixtes comme DORSAL, le RSP incarne la promesse d'une **connectivité pour tous, partout et surtout, pour longtemps**.



À NOTER

UNE PLATEFORME DÉDIÉE : INTUITIVE ET EFFICACE !

- 1 Test de votre éligibilité à la fibre
- 2 Prise de RDV en ligne
- 3 Confirmation des informations par email et traitement par les équipes NATHD.



LA TECHNOLOGIE LTE TIRE SA RÉVÉRENCE, PLACE À LA FIBRE!

Le réseau radio LTE (Long Terme Evolution) anciennement Wimax, est une technologie qui offre un accès à Internet au moyen d'antennes relais qui diffusent des ondes, structure technologique sur laquelle repose la 4G. Avec l'évolution des besoins, le déploiement de la 5G est devenu indispensable entraînant de fait l'arrêt de la technologie LTE.



ARRÊT DE LA TECHNOLOGIE LTE: CONTEXTE

La fin de cette technologie résulte principalement d'une décision réglementaire prise par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) historiquement en charge de l'attribution des fréquences radio. Les autorisations d'utilisation expirent en **juillet 2026** entraînant de fait l'extinction de ces réseaux. Les fréquences attribuées à DORSAL et AXIONE LIMOUSIN sont également concernées, d'où l'importance d'anticiper les conséquences pour les usagers de cette technologie.

+ Cet arrêt est lié au déploiement de la 5G qui nécessite un réaménagement des fréquences radio existantes.

UNE ACTION MENÉE CONJOINTEMENT PAR DORSAL ET AXIONE LIMOUSIN

Des discussions entre DORSAL et AXIONE LIMOUSIN ont permis de définir les conditions d'extinction du réseau LTE qui sera effectuée de manière progressive en Limousin. Un plan d'actions est prévu afin de minimiser l'impact sur les clients finaux (dont le nombre est estimé à 400) répartis sur l'ex-Limousin, l'objectif étant d'assurer le maintien de leur accès Internet via la fibre.

Concernant le calendrier, l'arrêt de cette technologie est officiellement fixé à juillet 2026. Pour anticiper et préparer au mieux « l'après LTE », DORSAL et AXIONE LIMOUSIN ont souhaité avancer cette échéance au **31 décembre 2025** pour les 3 départements.



À NOTER

Avant toute extinction d'un site LTE, AXIONE LIMOUSIN informera les FAI (Fournisseur d'accès Internet) qui prendront contact avec leurs abonnés.

ON RÉCAPITULE: VOUS UTILISEZ LA TECHNOLOGIE LTE?

DÈS À PRÉSENT
Vérifiez votre éligibilité
à la fibre et contactez le FAI
de votre choix afin de souscrire
à une offre libre.

31 DÉCEMBRE 2025
Extinction du réseau LTE
sur les trois départements
(19, 23 et 87)

JUILLET 2026
Arrêt du réseau LTE
sur l'ensemble du territoire
national piloté par l'ARCEP



QUESACO, ON VOUS EXPLIQUE TOUT!

LTE Long Terme Evolution est une technologie qui permet de transférer des données à haut débit sur les réseaux mobiles, elle est principalement utilisée pour la 4G.

Le WiMAX Worldwide Interoperability for Microwave Access est une technologie sans fil qui offre un accès Internet rapide sur de grandes distances grâce à des ondes radio.

Antenne relais C'est un dispositif placé en hauteur qui émet et reçoit des ondes électromagnétiques pour permettre la transmission des appels et des données entre les téléphones mobiles et le réseau de télécommunications.

ET POUR LES USAGERS, LA SOLUTION: C'EST LA FIBRE!

Concrètement et ce dès aujourd'hui, les usagers actuels de la technologie LTE devront basculer sur une solution fibre, pour conserver leur accès Internet. Il est important de rappeler que la fibre offre un accès Internet plus rapide et plus stable, c'est aussi une opportunité à saisir pour se préparer à accueillir les technologies de demain!



Pour passer à la fibre,
RDV sur
nathd.fr rubrique « éligibilité »



ENTRETIEN AVEC ZACHARIA ALAHYANE

MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

L'Arcep
(« **Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse** ») est une autorité indépendante qui veille au bon fonctionnement des réseaux numériques en France : télécoms, internet, partage de données, courrier et presse.

Son ambition à l'horizon 2030 est de veiller à doter le pays des infrastructures numériques pour les décennies à venir et de s'assurer qu'Internet reste un espace de libertés. Ces infrastructures d'accès à internet fixe et mobile au cloud, à des services d'IA et de partage de données doivent être accessibles partout, pour tous et pour longtemps.

Monsieur Zacharia Alahyane, membre du collège de l'Arcep, nous partage la vision de l'Arcep sur les tarifs, la qualité de raccordement et sa propre vision sur les prochaines étapes.



Zacharia ALAHYANE

Membre du collège de l'Arcep

Les perspectives et les enjeux sur les tarifs d'accès aux réseaux fibre sont au cœur des débats entre collectivités, opérateurs et régulateur. Quelle est la position de l'Arcep ?

La Cour des comptes relève dans son rapport d'avril 2025 que « Plus de dix ans après son lancement, le Plan France très haut débit est un succès en termes de déploiement du réseau de fibre optique ». Cette réussite tient notamment à des choix politiques forts qui se sont traduits par une mobilisation unique en Europe de financements publics et privés.

Avec 90 % des locaux raccordables à la fibre, l'essentiel des réseaux d'initiative publique (RIP) est entré en phase d'exploitation. Plusieurs opérateurs d'infrastructure exploitant des RIP ainsi que des collectivités délégantes alertent toutefois l'Arcep sur les difficultés financières menaçant l'équilibre économique de l'exploitation de ces réseaux.

Face à ces demandes, l'Arcep a engagé des travaux avec les opérateurs et collectivités volontaires pour nous communiquer leurs coûts d'exploitation. **L'objectif est simple : accompagner le secteur en apportant une objectivation des coûts d'exploitation supportés par les RIP une fois la phase de construction achevée.**

En d'autres mots : partager le même langage et mettre les bons chiffres dans les bonnes cases pour permettre des discussions objectives et sereines entre tous les acteurs.

Une nouvelle étape approche avec le lancement à l'été d'une consultation publique de l'Arcep sur un projet de catégorisation des coûts. Je ne peux qu'encourager tous les acteurs concernés à y contribuer.

En menant ce chantier essentiel aux RIP, **l'Autorité favorise les conditions d'une concurrence saine lors des procédures de renouvellement des DSP qui débiteront à la fin de la décennie et contribue à offrir des perspectives aux réseaux publics.**

Avec l'arrêt du cuivre, le réseau fibre va être le réseau de communication pour les dizaines d'années à venir. En quoi la qualité du raccordement est-elle déterminante pour en faire le réseau de référence ?

En effet, avec l'arrêt du cuivre en 2030, **le réseau fibre est destiné à devenir le réseau de référence des communications électroniques pour les prochaines décennies.** Déjà, 77 % des abonnements fixes à Internet sont des abonnements fibre !

La dynamique des déploiements évoqués précédemment, et dont on peut être satisfait, ne peut s'envisager sans qualité car c'est elle qui conditionne la performance des réseaux de demain.

Par ailleurs, les évolutions qui seront apportées dans les années à venir pour plus de performances s'accommoderont difficilement de non-qualités. Préserver ce bien commun que sont les réseaux et qui ont exigé des milliards d'euros des collectivités, de l'Etat et des opérateurs, est une priorité.

La montée de la problématique de la qualité des réseaux fibre depuis 2019 est devenue très visible sur notre plateforme de signalements « J'alerte l'Arcep ». Elle concerne aujourd'hui la moitié des alertes déposées par les utilisateurs et la majorité des remontées que nous font les collectivités.

Le raccordement de l'utilisateur est à la fois l'aboutissement des efforts de déploiements et l'étape la plus visible du grand public. Il devient

principal facteur d'appréciation par le grand public du **succès du Plan France THD**. Sur la base de ces alertes, à l'initiative de l'Arcep et du gouvernement, la filière a pris, en septembre 2022, des engagements concrets visant à améliorer ses pratiques, qu'il s'agisse des standards de qualité des réseaux ou ceux des opérateurs commerciaux et de leurs techniciens. Pour vérifier cela, l'Arcep publie depuis 2023 des indicateurs de suivi de la qualité d'exploitation des réseaux en fibre optique et s'appuie également sur les remontées des utilisateurs dans le cadre de son observatoire de la satisfaction client (accessible sur www.arcep.fr)

L'Arcep offre ainsi aux collectivités et opérateurs un outil d'appréciation de cette qualité, autant de boussoles qui doivent guider la filière dans la bonne direction. **Pour la première fois depuis 2023, le taux de pannes constaté sur les réseaux diminue.** Ces améliorations notables de qualité doivent être confirmées partout sur le territoire où les standards de qualité ne sont pas encore atteints.

Je retiens toutefois que la filière a les moyens de faire mieux et que, si ces efforts se poursuivent, notre objectif commun d'infrastructures numériques de qualité sera à portée de main.



le collège de l'Arcep
© Arcep - Brigitte Baudesson | De gauche à droite : Akim Oural, Marie-Christine Servant, Sarah Jacquier Pelissier, Laure de La Raudière (présidente de l'Arcep), Xavier Merlin, Mireille Clapot et Zacharia Alahyane

En tant que membre du Collège de l'Arcep, quelles seraient pour vous les prochaines étapes, notamment infrastructures ou usages ?

Depuis bientôt trois décennies, l'Arcep régule des réseaux d'échange (télécoms, postes, presse...) au cœur de la vie quotidienne des Français. Elle œuvre à l'amélioration continue de la connectivité fixe et mobile. L'ambition de l'Autorité est de veiller à doter le pays d'infrastructures numériques partout, pour tous et pour longtemps.

Les enjeux pour les infrastructures numériques dans les prochains mois et prochaines années sont nombreux et l'Arcep y joue un rôle déterminant.

Je fais notamment référence à l'achèvement des déploiements des réseaux FttH, en insistant particulièrement sur le respect des exigences de complétude de ces réseaux.

Concernant l'arrêt du cuivre en 2030, projet structurant pour toute la filière et pour les collectivités, **l'Arcep sera vigilante sur le respect par Orange du cadre de régulation avant de procéder à la fermeture.** A l'approche de la fermeture commerciale du réseau dans 90 % des communes françaises début 2026, une communication nationale et neutre sur ce chantier à destination des élus mais aussi du public (en particulier les entreprises et les personnes

les plus éloignées du numérique) apparaît désormais opportune.

En matière de couverture mobile, malgré une progression très sensible au sein des territoires ruraux métropolitains grâce au New Deal Mobile*, il demeure encore des zones blanches, qui continuent de faire l'objet d'une attention particulière de l'Arcep.

Enfin, pour ce qui est de la résilience des réseaux, leur déploiement en un temps record ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de leur permanence en termes de service et plus précisément, de leur capacité à surmonter un événement et rétablir rapidement un fonctionnement normal. L'Arcep met toute son expertise au service du gouvernement et des collectivités afin de répondre à la demande légitime des utilisateurs dans un monde de plus en plus connecté.

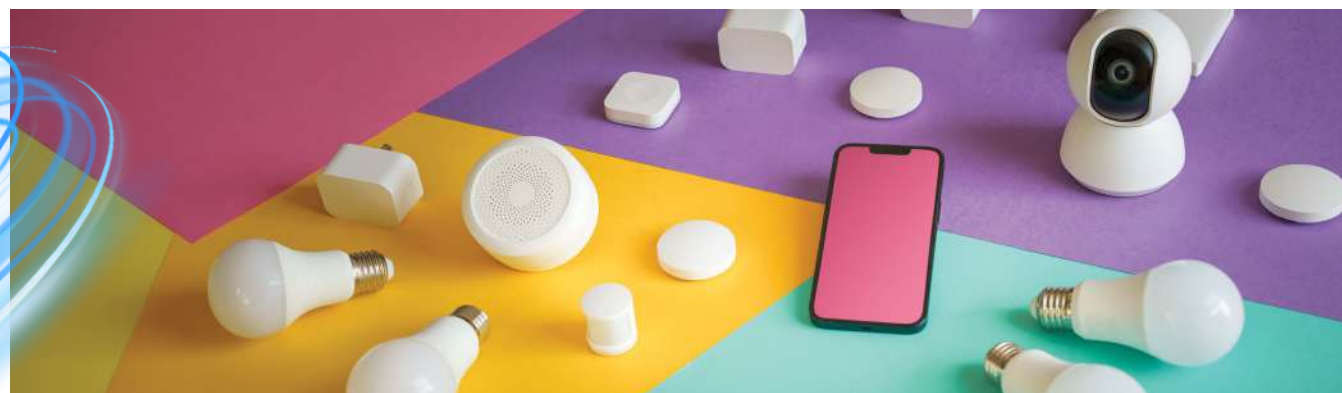
Au-delà des sujets liés aux infrastructures numériques, l'Arcep aborde d'autres thèmes connexes : les impacts environnementaux du numérique, le Cloud, l'IA, l'économie par la donnée... autant de sujets qui intéressent également les territoires et leurs élus.

* En janvier 2018, l'Arcep et le gouvernement ont annoncé que les opérateurs s'engageaient à accélérer la couverture mobile des territoires : c'est ce qu'on appelle le New Deal mobile.



BIENTÔT UN RÉSEAU LORAWAN EN CREUSE?

Dans un futur proche, la Creuse pourrait bénéficier d'une technologie à la fois flexible et peu coûteuse pour répondre à ses besoins de connectivité IoT (Internet des objets). DORSAL a en effet été sollicité en 2024 pour le lancement d'un marché pour la réalisation d'un schéma d'ingénierie d'un réseau LoRawan sur le territoire creusois.



UNE TECHNOLOGIE PEU INVASIVE

Le réseau LoRaWAN (Long Range Wide Area Network) est une technologie de communication radio bas débit permettant le fonctionnement des objets connectés, cet écosystème numérique est aussi appelé IoT. Ce réseau est composé d'un maillage d'antennes qui acheminent les informations émises par les capteurs des objets jusqu'au lieu de stockage et de gestion de ces dernières.

LE RÉSEAU LORA: DES PREMIERS TESTS CONCLUANTS

Les possibilités offertes par cette technologie sont nombreuses et prometteuses ! Des démonstrateurs installés sur certains sites permettent de montrer leur efficacité.

EAU : LA GESTION DE LA CONSOMMATION D'EAU AVEC UNE TÉLÉRELÈVE

La télérelève des compteurs d'eau offre une vision claire de la consommation avec des données variées en temps réel : quantité, date, heure... L'eau est une ressource essentielle ; pouvoir en maîtriser sa consommation est un atout pour les collectivités.

OBJECTIFS

Avec une technologie telle que LoRa, il est possible d'agir sur la consommation. Il est même envisageable de créer des alertes en cas de dépassements par exemple, ou de détecter des fuites dans le réseau de distribution.



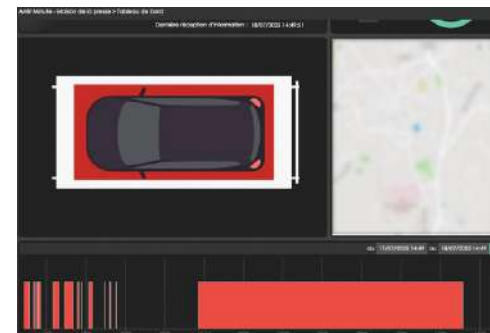
Écran de suivi à distance de la consommation d'un compteur d'eau

CIRCULATION : LE STATIONNEMENT INTELLIGENT À GUÉRET

Cette installation permet de détecter la présence d'un véhicule sur une place de parking au moyen d'un capteur situé sur l'emplacement. On peut ainsi connaître l'heure d'arrivée du véhicule, la durée du stationnement et l'heure de départ.

OBJECTIFS

Faciliter la gestion des places de stationnement dans des zones où la limitation est encadrée.



Écran de suivi à distance d'un stationnement arrêt minute

DÉCHETS : LA MESURE DE REMPLISSAGE DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES « PAV »

Qu'ils soient destinés aux déchets recyclables, ordures ménagères ou au verre, ces conteneurs font partie de notre environnement. Leur gestion nécessite l'intervention d'agents et de véhicules adaptés pour les vider et en assurer ainsi le bon fonctionnement. Avec une technologie telle que LoRa des informations utiles peuvent être transmises. Il est ainsi possible de connaître le taux de remplissage d'un conteneur pour déclencher l'intervention d'agents uniquement lorsque cela est nécessaire.

OBJECTIFS

Mieux gérer les interventions, optimiser les tournées de relèvement des conteneurs et limiter les dépôts sauvages.



Écrans de suivi à distance du taux de remplissage des PAV



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LA CARTE

Actuellement les éclairages des voies publiques sont programmés au moyen d'une horloge située dans les armoires prévues à cet effet. Tout changement nécessite l'intervention d'un agent qui se déplace et reprogramme les armoires par secteur. Avec la technologie LoRa, le pilotage des éclairages se fait à distance à l'heure près et par zone.

OBJECTIFS

Éviter les déplacements d'agents sur site, réaliser des économies d'énergie et ajuster facilement les éclairages pour des besoins ponctuels.

L'ensemble des données collectées favorise une consommation et une gestion responsables, aussi bien pour les collectivités et les entreprises que pour les particuliers. Ces exemples très concrets nous invitent à adopter un nouveau regard et à considérer les objets connectés ainsi que les nouvelles technologies comme de précieux alliés.



QUESACO, ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

LoRaWAN Long Range Wide Area Network.

est un réseau issu de la technologie LPWAN (Low Power Wide Area Network, ou réseau étendu à basse consommation)

IoT L'Internet des objets

(vient de l'anglais "Internet of Things"), ce sont les objets qui possèdent des capteurs qui leur permettent de recevoir et transmettre des données. Ces objets font partie de notre quotidien : montre connectée, systèmes de sécurité ou encore thermostats... pour fonctionner ils ont besoin d'un réseau de communication comme le LPWAN.



ÉRIC CORREIA

Président de l'Agglomération du Grand Guéret

L'Agglo démarrera le déploiement de compteurs communicants courant 2025 qui s'étalera sur deux ans. Elle est actuellement en phase de test avec le syndicat DORSAL. À l'heure où nous devons tous adopter une consommation sobre de nos ressources en eau, les compteurs communicants permettent une meilleure maîtrise de la consommation d'eau, une plus grande réactivité en cas de fuite et une gestion optimisée de la ressource.



VALÉRIE SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

Madame la Présidente, pourquoi le Département de la Creuse envisage-t-il de s'engager dans un projet de réseau LoRaWAN ?

Ce type de réseau semble désormais être un outil de recueil de données dans la gestion de services (eau, assainissement, déchets, éclairage public, réseaux routiers...), en transmettant des informations utiles aux exploitants de ces réseaux. À l'heure où nos concitoyens nous demandent d'améliorer la qualité du service rendu tout en maintenant un coût raisonnable pour l'usager, il faut nous doter d'éléments plus factuels et précis permettant de répondre à ces attentes.

Comment envisagez-vous le déploiement du réseau à l'échelle départementale ?

Nous avons confié à DORSAL la démarche d'expertise et de faisabilité du déploiement de ce nouveau réseau avec, bien évidemment, la nécessité de faire collaborer le maximum de structures gestionnaires de réseaux, ce qui permettrait de tendre, à terme, vers un modèle économiquement viable.

Pourriez-vous nous préciser quels services pourraient être concernés à terme ?

Aujourd'hui, les pistes sérieuses et concrètes sont celles de la gestion de l'éclairage public, des déchets, des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité, avec un pilotage fin des consommations et des économies significatives, notamment via la détection d'anomalies.

Quels impacts concrets peut-on attendre dès les premières expérimentations ?

Je crois savoir que les premières collectivités engagées dans l'expérimentation de capteurs de données intelligents, notamment à Guéret et à Bonnat, ont d'ores et déjà des résultats très encourageants.

À Guéret, la télérelève des compteurs d'eau permet un suivi quotidien des consommations et la détection rapide des fuites. À Bonnat, c'est la gestion intelligente des déchets qui a été expérimentée : les conteneurs sont désormais équipés de capteurs mesurant leur niveau de remplissage, ce qui permet d'optimiser les tournées de collecte, de réduire les coûts de carburant et d'améliorer la qualité du service rendu.

Sur chacune de ces deux communes, une première étape de télégestion de l'éclairage public a été mise en place, basée sur un pilotage à l'armoire. Cette solution permet de programmer précisément les horaires d'allumage et d'extinction des luminaires sans déplacement sur site, avec des ajustements facilités selon les périodes (semaine, week-ends, saisons) ou les événements particuliers (marchés, fêtes locales, etc.). C'est un gain en souplesse et en efficacité opérationnelle pour les services techniques, avec un effet immédiat sur la maîtrise des consommations énergétiques.

Ces expérimentations démontrent que LoRaWAN peut être une solution opérationnelle permettant :

- d'améliorer la réactivité des services sans alourdir les charges de fonctionnement,
- d'optimiser les consommations et les usages dans une logique de sobriété.



HENRI LECLERE

Conseiller municipal à la ville de Guéret, délégué aux nouvelles technologies

Nous avons de très bonnes relations avec DORSAL et il a été très naturel d'aider le syndicat à développer le réseau LoRa, qui est d'utilité publique, en permettant la pose d'antennes sur nos bâtiments.

Les démonstrateurs, qui sont désormais en service, vont nous permettre de faire une analyse de nos besoins et de prévoir la mise en place de nouveaux équipements.

L'agglo du Grand Guéret au travers de la régie « eau et assainissement » pourra ainsi déployer les compteurs d'eau communicants, abonnés et sectoriels et améliorer les performances de ses réseaux.



GUILLAUME ASSIMON

Responsable Pré-collecte chez Evolis 23 (Syndicat mixte d'aménagement durable)

D'un point de vue opérationnel, nous observons que la mesure du capteur correspond à celle visuellement constatée. Les remontées étant fiables, nous pourrions tout à fait envisager de les exploiter. Bien que ces capteurs ne soient pas indispensables à la gestion courante, ils sont en revanche une solution pour gérer les situations accidentelles. On pourrait ainsi les détecter plus rapidement et enclencher une tournée anticipée pour le remplissage inhabituel d'un PAV par exemple. Cela contribuerait à améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

LA BRÈVE : L'IA

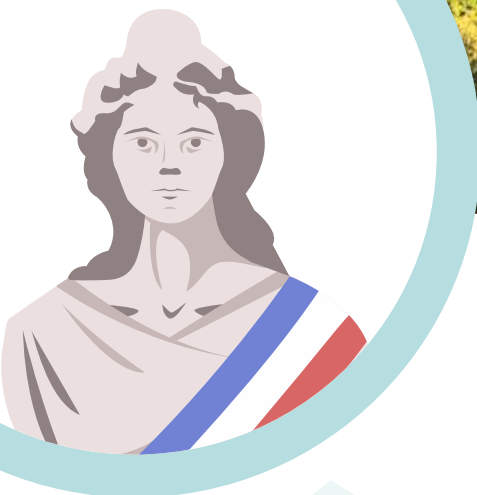
Depuis quelques mois, l'intelligence artificielle (IA) transforme notre manière de travailler, d'apprendre et d'interagir. Elle repose sur des algorithmes capables d'analyser, de trier et de générer des données à une vitesse inégalée, en s'inspirant du raisonnement humain.

Pour déployer ces technologies de façon fluide et efficace, deux piliers sont indispensables :

- Le stockage sécurisé : l'IA manipule d'importants volumes de données qu'il faut héberger, protéger et rendre accessibles rapidement ;
- La connectivité haut débit : une connexion fiable, rapide et à faible latence est essentielle pour permettre des échanges instantanés entre les serveurs, les utilisateurs et les outils IA.

C'est ici que les infrastructures numériques comme celles portées par DORSAL prennent tout leur sens : elles créent les conditions d'un territoire capable d'utiliser pleinement les innovations comme l'IA, dans les entreprises, pour les particuliers comme dans les services publics.





INTERVIEWS CÔTÉ ÉLUS



CORRÈZE (19)

FRANCIS COMBY

*Vice-Président du Conseil départemental de la CORRÈZE
Président de la Communauté de communes du Pays de LUBERSAC - POMPADOUR,
Maire de BEYSSENAC*

Concernant l'arrêt du cuivre sur votre territoire, quels retours d'expérience pouvez-vous transmettre ?

Nous avons bien les infos sur l'arrêt du cuivre qui est programmé en Corrèze pour certaines communes sur les 3 prochaines années. Pour ma communauté de communes, les dates sont bien précisées, commune par commune, année par année, sauf pour les dernières (dont Beyssenac, ma commune), de 2027 à 2030, pour lesquelles nous n'avons pas de date. En Corrèze, grâce au Conseil départemental et au syndicat mixte DORSAL, nous avons la chance d'avoir toutes les habitations et les locaux fibrés ou fibrables depuis 2021, ce qui facilite grandement la transition vers le numérique pour les communes où l'arrêt du cuivre est déjà effectif.

Auriez-vous un conseil à donner à destination d'autres territoires ou d'administrés ?

Il faut anticiper la fermeture, bien sûr, ce qui doit se faire en concertation entre la commune, l'opérateur cuivre historique et le Conseil départemental qui a mis en place la fibre. Nos anciens qui n'ont pas et ne maîtrisent pas le numérique doivent être accompagnés pour souscrire un abonnement fibre. Le rôle de la commune et du maire est primordial pour expliquer, parfois en lien avec les enfants ou les petits-enfants, pour bien faire passer le message. Les retours de quelques collègues maires déjà concernés sont bons et ils me disent qu'en ayant anticipé, il n'y a pas eu de souci particulier pour la transition vers la fibre.



CREUSE (23)

VINCENT TURPINAT

*Maire de Jarnages,
Vice-Président de la Communauté de communes Creuse Confluence*

Concernant l'arrêt du cuivre sur votre territoire, quels retours d'expérience pouvez-vous transmettre ?

Jarnages fait partie des dernières plaques concernées par le décommissionnement du cuivre sur le territoire, et c'est un choix assumé. Pourquoi ? Parce que nous bénéficions d'une montée en débit depuis longtemps : un accès internet de bonne qualité, en SDSL, depuis plus de six ans. Cela nous a permis d'attendre sereinement l'arrivée de la fibre, sans pression ni urgence.

Notre stratégie a toujours été d'anticiper. Dès le début, nous avons investi dans les zones les plus reculées, là où il n'y avait rien, pour éviter que certains bourgs ne restent durablement à la traîne. Ce choix a permis de lisser le déploiement dans le temps, sans précipitation. Par ailleurs, plusieurs entreprises de notre territoire sont déjà raccordées à la fibre depuis une dizaine d'années. C'est ce « coup d'avance » qui nous permet d'aborder le décommissionnement du cuivre avec sérénité.

Auriez-vous un conseil à donner à destination d'autres territoires ou d'administrés ?

Le point le plus sensible, c'est la population âgée. C'est souvent une frange de la population (environ 15 à 20 % chez nous) pour qui la transition vers la fibre est perçue comme compliquée, voire inquiétante. Il faut absolument faire un travail d'explication, de pédagogie, et surtout, inciter à faire la démarche le plus tôt possible. Ce n'est pas toujours simple, car l'inconnu fait peur, donc beaucoup repoussent. Je pense qu'il faudrait réfléchir à des solutions collectives : pourquoi ne pas s'appuyer sur une agence publique et connue (comme les syndicats mixtes ou, par exemple, des établissements comme La Poste) ? Ce serait un vrai levier pour accompagner cette transition et garder le lien. Car c'est bien ça l'enjeu numéro 1 des trois prochaines années : éviter les ruptures de service et de contact. Toute personne qui dispose aujourd'hui d'une ligne cuivre devra migrer vers la fibre. Et pour cela, il faut anticiper, accompagner, et surtout... ne laisser personne de côté.



HAUTE-VIENNE (87)

FLORENCE BÉLAÏR

Maire de la commune des Cars

Concernant l'arrêt du cuivre sur votre territoire, quels retours d'expérience pouvez-vous transmettre ?

L'arrivée de la fibre s'est déroulée sans encombre, dans les délais prévus. Sur notre commune, nous n'avons eu aucune remontée d'usagers, aucun souci particulier à signaler. L'évolution vers la fibre s'est faite relativement naturellement et sereinement.

C'est une avancée essentielle, notamment pour les entreprises locales. Certaines d'entre elles ont des volumes d'échanges très importants, nécessitant rapidité et réactivité notamment à l'international. La fibre était donc très attendue : elle permet de répondre à ces enjeux économiques. A aucun moment la fibre n'a été perçue comme une menace.

Les seules perturbations rencontrées jusqu'alors relèvent des installations aériennes qui sont plus sujettes aux coupures que le souterrain (intempéries, accident d'élague...etc...).

Auriez-vous un conseil à donner à destination d'autres territoires ou d'administrés ?

Je dirais que si le déploiement est bien suivi, il n'y a quasiment pas de changement dans les usages. Le prochain arrêt du cuivre devrait se faire de façon relativement fluide.

Mais je partage totalement les inquiétudes évoquées ailleurs concernant les personnes âgées. C'est un public qu'il faut accompagner davantage.

Le passage à la fibre peut les déstabiliser, surtout lorsqu'il s'agit de téléservices ou de sécurité. Il est important de les informer, de leur expliquer comment cela s'inscrit dans la continuité de leurs habitudes. L'objectif, ici aussi, c'est d'éviter la rupture, de rassurer, et de faciliter leur passage vers les nouveaux réseaux.

CÔTÉ CHEF D'ENTREPRISE



HAUTE-VIENNE (87)

AYMERIC BROUSSAUD

*Dirigeant : Maison Broussaud située à Les Cars (87)
Fabricant de chaussettes et de collants (EPV et Origine France Garantis)*

Pouvez-vous nous dire ce que l'arrivée de la fibre a changé dans votre quotidien de chef d'entreprise, et pour l'activité de Maison Broussaud ?

Pour nous, Maison Broussaud, la fibre est vitale, tant pour les services cloud* que nous utilisons mais aussi et surtout pour nos 120 machines qui y sont connectées. La fibre permet aussi d'assurer la gestion de notre production en temps réel et d'effectuer la maintenance à distance de nos machines. Chez Broussaud, PME familiale de 67 salariés, nous possédons 200 machines, des ordinateurs connectés... sans la fibre, nous ne pourrions pas travailler dans de telles conditions.

*Serveur informatique situé à distance

Un conseil à donner à celles et ceux qui doutent encore de l'intérêt de la fibre ?

A l'heure de l'IA, les outils numériques sont primordiaux dans nos process et de manière générale, pour le futur de l'industrie. La fibre est la fondation sur laquelle repose la construction numérique d'une PME.

FOIRE AUX QUESTIONS

Petit tour d'horizon des questions les plus fréquemment posées sur la fibre et autres sujets connexes.

ÉLIGIBILITÉ PARTICULIER-ENTREPRISE, COMMENT SAVOIR ?

Quel que soit votre statut, rdv sur le site de NATHD rubrique « éligibilité »
contactez NATHD au **0 806 806 006**.



VOUS VENEZ DE FAIRE CONSTRUIRE ET VOUS VOULEZ DEMANDER L'ADDUCTION À LA FIBRE DE VOTRE LOGEMENT, QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?

RDV sur le site de **NATHD** rubrique « **Adduction - constructions neuves** » pour remplir le formulaire dédié.

NATHD instruit le dossier et le transmet à DORSAL pour traitement.

Une convention d'engagement financier vous est alors adressée (cf tarifs en page p.4 de ce magazine)

Après la réalisation d'une étude (obligatoire), s'en suivent deux cas de figure :

- Les travaux ne sont pas nécessaires : vous n'aurez que l'étude à payer
- Les travaux sont nécessaires : un devis vous sera alors envoyé pour accord. Si vous l'acceptez, les travaux seront alors portés par DORSAL. Une attestation d'achèvement de travaux vous sera ensuite envoyée et vous devrez vous acquitter du devis signé au préalable.



VOUS AVEZ UN PROBLÈME D'ADRESSAGE DE VOTRE HABITATION ET VOUS SOUHAITEZ LE RÉGLER ?

Contactez votre mairie pour obtenir une attestation d'adressage. Vous pouvez ensuite saisir l'adresse suivante : nathd.fr/formulaire-referencement/ ou taper « formulaire référencement » dans la barre de recherche du site de NATHD, pour effectuer la mise à jour de votre adresse.

VOUS CONSTATEZ UN DOMMAGE RÉSEAU (INTEMPÉRIES, ACCIDENT...): QUE FAIRE ?

Le signaler à votre mairie qui fera une déclaration sur le site de NATHD rubrique « espace collectivités - élus ». Les particuliers peuvent également faire une déclaration directement.

VOUS RENCONTREZ UN ÉCHEC DE RACCORDEMENT, QUI CONTACTER ?

En premier lieu, votre opérateur qui ouvrira un dossier « Commande de prise ». Un technicien sera alors missionné pour intervenir et l'opérateur transmettra son compte-rendu d'intervention (CRI) à NATHD sous un délai de 1 mois.

Si le CRI est KO, NATHD analyse la situation et agit en conséquence :

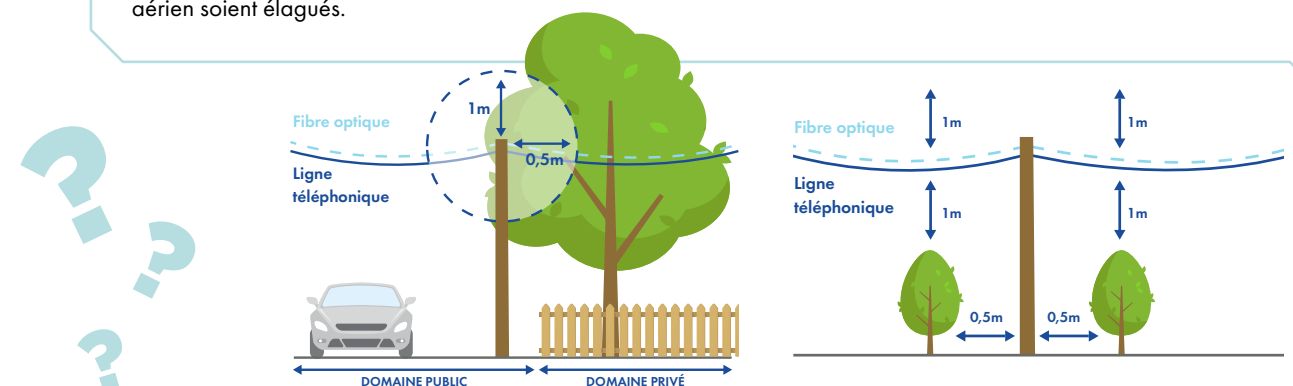
- l'infrastructure appartient à Orange : NATHD notifie l'opérateur pour intervention,
- il est constaté un manque d'infrastructure ou l'adduction est en partie publique : NATHD notifie DORSAL pour réaliser des travaux,
- l'échec provient de l'espace privé : votre opérateur vous notifie pour réaliser les travaux nécessaires.



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE, ON VOUS DEMANDE D'ÉLAGUER VOS ARBRES. EST-CE UNE OBLIGATION ET EST-CE À VOTRE CHARGE FINANCIÈRE ?

En référence à la Loi N°2016-1321 du 7 octobre 2016 (article 85), en vue de garantir la permanence, la qualité et la disponibilité des réseaux et du service, l'entretien des réseaux assurant des services fixes de communications électroniques ouverts au public et de leurs abords est d'utilité publique. Il appartient donc aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, à leurs frais, lorsque celles-ci sont trop proches des réseaux de télécommunication.

Par ailleurs, l'article L51 du Code des Postes et Communications Electroniques (CPCE), instaure une servitude d'élagage en domaine privé qui permet au maire et à l'opérateur d'infrastructure d'obtenir que les arbres gênant le fonctionnement du réseau télécom aérien soient élagués.



UN POTEAU EST PLANTÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC, DEVANT VOTRE PARCELLE. COMMENT SAVOIR S'IL APPARTIENT À DORSAL ?

Pour cela, référez-vous à l'étiquette fixée sur le poteau (appelé aussi « appui aérien »).



Figure 1 : Poteau avec étiquette blanche, sans étiquette bleue : propriété DORSAL



Figure 2 : Poteau avec étiquette bleue, avec ou sans étiquette DORSAL : propriété Orange

LA BRÈVE : WEBINAIRE

Toujours dans le but de rendre l'information accessible, les équipes de DORSAL proposeront des webinaires à destination des élus et services des collectivités à partir de septembre. Ces RDV réalisés à distance sur une courte durée (1 h : 30 min d'intervention - 30 min de question-réponse) permettent de faire le point sur des thématiques qui soulèvent des interrogations : adduction, tarif, arrêt du cuivre... Les invitations comportant un formulaire d'inscription seront directement envoyées aux Communes et aux Communautés de communes, **surveillez bien vos emails !**



À NOTER

Vous avez d'autres questions ?
Contactez-nous par mail à contact@dorsal.fr



Êtes-vous familiarisé avec l'IA (Intelligence artificielle) ?
Une image générée par IA se cache dans ce magazine, saurez-vous la trouver ?
Transmettez-nous votre réponse en scannant le QR code.



dorsal
le service public du numérique en Limousin

Retrouvez toute notre actualité sur :

WWW.DORSAL.FR



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

la **CREUSE**
le Département



département
Haute-Vienne

VOS
INTERCOMMUNALITÉS



Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE



UNION EUROPÉENNE
South European Development Region